

CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 16 AVRIL 2026**Extrait du registre des délibérations**
République Française**N°DEL_2026_031****SYNDICATS DE COMMUNES ET SYNDICATS MIXTES – DESIGNATION DES
REPRESENTANTS DE LA VILLE**

L'an deux mille vingt six, le seize avril à 20 h 30

Le Conseil Municipal, dûment convoqué par Monsieur le Maire, le , s'est assemblé à l'Hôtel de Ville, Place du Général de Gaulle à Chatou, sous la présidence de Monsieur Eric DUMOULIN Maire.

Présents :

Eric DUMOULIN, Michèle GRELLIER, Vincent GRZECZKOWICZ, Inès de MARCILLAC, Laurent MALOCHET, Virginie MINART-GIVERNE, Pierre ARRIVETZ, Véronique FABIEN-SOULE, Arménio SANTOS, Christelle HANNEBELLE, Guilhem PEAUCELLE, Laurence GNEMMI, Franck PACQUET, Bertrand BRUNET, Cécile DELAUNAY, Véronique LIGNIER, Laurent LEFEVRE, Laurent GENINI, Fabien BARSUKOW, Njoud PAYEN, Aurélie PIOT, Romain BRUDER, Elodie MEHAULT, Marine RIGATTI, Quentin BERNARD, Aude HENNEQUIN, Paul MARSAL, Matthieu LECROSNIER, Marie-Georgette DOUE, Tariq FILLAH, Valentin DE WISSOCQ, Alexandra SAVY

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Edith MOLDOVAN à Véronique FABIEN-SOULE, Dominique BAUD à Pierre ARRIVETZ, Pascale PATAT à Eric DUMOULIN, Laure PETRELLUZZI à Michèle GRELLIER, Marcel PEDRO à Cécile DELAUNAY

Absents :

Marc SAULNIER, Arnaud BEAUVOIR

Secrétaire :

Romain BRUDER

Les 32 membres présents forment la majorité des membres du Conseil en exercice, lesquels sont au nombre de 39.

NOTE DE SYNTHESE

Conformément aux articles L.5211-7 et suivants, L.5212-1 et suivants, L.5711-1 et suivants du Code général des collectivités territoriales relatifs au fonctionnement des syndicats de communes et des syndicats mixtes, il convient de désigner les représentants de la Ville au sein des différents syndicats.

Les syndicats de communes sont administrés par un comité syndical composé de délégués élus par les conseils municipaux des communes membres au scrutin secret et à la majorité absolue.

Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative.

En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

Conformément à l'article L.2121-21 du Code général des collectivités territoriales, si une seule candidature a été déposée pour chaque poste à pourvoir après appel de candidatures, les nominations prennent effet immédiatement dans l'ordre de la liste le cas échéant, et il en est donné lecture par le Maire.

La Commune de Chatou est membre des syndicats suivants :

SYNDICATS DE COMMUNES/SYNDICATS MIXTES	
<p>SYNDICAT INTERCOMMUNAL A VOCATION MULTIPLE (SIVOM) DE LA BOUCLE Etudes, programmation, acquisition, réalisation et exploitation d'équipements et de services publics à caractère intercommunal.</p>	3 titulaires + 3 suppléants
<p>SYNDICAT INTERCOMMUNAL A VOCATION MULTIPLE (SIVOM) DES COTEAUX DE SEINE Compétence "Pays des Impressionnistes" : - Accompagner la promotion du Pays des Impressionnistes - Soutenir des actions de communication et de promotion - Participer au développement du Chemin des Impressionnistes Compétence "Entretien des berges de seine et sites paysagers" : - Entretien les berges de Seine - Entretien les sites paysagers et forestiers du territoire - Réaliser et gérer des investissements liés à l'entretien et à la gestion fluviale Compétence "Voirie, Aménagements, Entretien, Travaux intercommunaux" : - Réaliser des travaux intercommunaux d'infrastructure et d'entretien. La commune de Chatou est adhérente pour les compétences : Pays des Impressionnistes, Tourisme sur Seine et Aménagement voirie et entretien.</p>	2 titulaires + 2 suppléants
<p>SYNDICAT INTERCOMMUNAL A VOCATION MULTIPLE (SIVOM) DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE Réaliser des « œuvres et des services d'intérêt intercommunal ». Syndicat dit à la carte composé de quatre sections : - une fourrière automobile et animale, - des vignes, - le Service départemental de secours et d'Incendie (SDIS), - le Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA). La Ville participe aux sections fourrière automobile et animale ainsi qu'au CSAPA.</p>	2 titulaires + 2 suppléants
<p>SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR LE GAZ ET L'ÉLECTRICITÉ EN ÎLE-DE-FRANCE (SIGEIF) Responsabilité de l'organisation et de la distribution publique locale du gaz et de l'électricité. Contrôle de l'acheminement de l'énergie, conseil, information, soutien et subventionnement de ses communes adhérentes en matière de maîtrise de la demande d'énergie (MDE) et l'achat d'énergie pour le compte des collectivités d'Île-de-France dans le cadre de l'ouverture des marchés.</p>	1 titulaire + 1 suppléant
<p>SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA PÉRIPHÉRIE DE PARIS POUR LES ÉNERGIES ET LES RÉSEAUX DE COMMUNICATION (SIPPEREC) Compétence d'autorité concédante de distribution publique d'électricité et de fourniture d'électricité aux tarifs réglementés de vente ainsi que la maîtrise d'ouvrage des travaux d'électrification sur le réseau de distribution publique d'électricité, la compétence pour la mise en place d'un service public de création, d'entretien et d'exploitation des infrastructures de charge nécessaires à l'usage des véhicules électriques ou hybrides rechargeables, les compétences relatives à l'éclairage public, à la signalisation lumineuse tricolore, ainsi que celle d'autorité organisatrice des réseaux de communications électroniques et de services de communication audiovisuelle, celles relatives au développement des énergies renouvelables et au système d'information géographique, celle d'autorité organisatrice du service public de distribution de gaz ainsi que du service de fourniture de gaz et celle en matière de contribution à la transition énergétique.</p>	1 titulaire + 1 suppléant

<p>SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR LE TRAITEMENT DES RESIDUS URBAINS DE LA BOUCLE DE LA SEINE (SITRU) - Compétence chaleur</p> <p>Le SITRU est maître d'ouvrage depuis 1988 d'un réseau de chaleur alimenté par l'énergie de son usine d'incinération Cristal et desservant les communes de Carrières-sur-Seine, Chatou et Houilles. Depuis le 26 novembre 2012, le syndicat s'est doté de la compétence réseau de chaleur à laquelle ont adhéré les communes de Carrières-sur-Seine, Chatou, Houilles et Montesson.</p>	2 titulaires
<p>SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR LE MAINTIEN A DOMICILE (SIMAD)</p> <p>Création, fonctionnement et gestion des services concourant au maintien à domicile des personnes âgées, handicapées ou malades.</p>	2 titulaires + 2 suppléants

Une seule candidature a été déposée pour chaque poste à pourvoir après appel de candidatures :

SYNDICAT INTERCOMMUNAL A VOCATION MULTIPLE (SIVOM) DE LA BOUCLE

Candidats titulaires	Candidats suppléants
Véronique FABIEN-SOULÉ	Cécile DELAUNAY
Marc SAULNIER	Marcel PEDRO
Aude HENNEQUIN	Elodie MEHAULT

SYNDICAT INTERCOMMUNAL A VOCATION MULTIPLE (SIVOM) DES COTEAUX DE SEINE

Candidats titulaires	Candidats suppléants
Michèle GRELLIER	Véronique LIGNIER
Pascale PATAT	Edith MOLDOVAN

SYNDICAT INTERCOMMUNAL A VOCATION MULTIPLE (SIVOM) DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

Candidats titulaires	Candidats suppléants
Christelle HANNEBELLE	Arnaud BEAUVOIR
Laurent MALOCHET	Paul MARSAL

SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR LE GAZ ET L'ÉLECTRICITÉ EN ÎLE-DE-FRANCE (SIGEIF)

Candidats titulaires	Candidats suppléants
Vincent GRZECZKOWICZ	Franck PACQUET

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA PÉRIPHÉRIE DE PARIS POUR LES ÉNERGIES ET LES RÉSEAUX DE COMMUNICATION (SIPPEREC)

Candidats titulaires	Candidats suppléants
Vincent GRZECZKOWICZ	Virginie MINART-GIVERNE

SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR LE TRAITEMENT DES RÉSIDUS URBAINS DE LA BOUCLE DE LA SEINE (SITRU) - Compétence chaleur

Candidats titulaires

Arménio SANTOS

Fabien BARSUKOW

SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR LE MAINTIEN A DOMICILE (SIMAD)

Candidats titulaires	Candidats suppléants
Cécile DELAUNAY	Edith MOLDOVAN
Pascale PATAT	Marc SAULNIER

DELIBERATION

Vu les articles L.5211-7 et suivants, L.5212-1 et suivants, L.5711-1 et suivants du Code général des collectivités territoriales,

Considérant que suite au renouvellement du Conseil Municipal, il y a lieu de désigner les représentants de la Ville au sein des syndicats de communes et syndicats mixtes,

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu les explications qui précèdent et en avoir délibéré,

DECIDE de désigner les représentants de la Ville au sein des syndicats de communes et syndicats mixtes suivants :

SYNDICATS DE COMMUNES/SYNDICATS MIXTES	
SYNDICAT INTERCOMMUNAL A VOCATION MULTIPLE (SIVOM) DE LA BOUCLE	Titulaires : Véronique FABIEN-SOULÉ Marc SAULNIER Aude HENNEQUIN Suppléants : Cécile DELAUNAY Marcel PEDRO Elodie MEHAULT
SYNDICAT INTERCOMMUNAL A VOCATION MULTIPLE (SIVOM) DES COTEAUX DE SEINE	Titulaires : Michèle GRELLIER Pascale PATAT Suppléants : Véronique LIGNIER Edith MOLDOVAN
SYNDICAT INTERCOMMUNAL A VOCATION MULTIPLE (SIVOM) DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE	Titulaires : Christelle HANNEBELLE Laurent MALOCHET Suppléants : Arnaud BEAUVOIR Paul MARSAL
SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR LE GAZ ET L'ÉLECTRICITÉ EN ÎLE-DE-FRANCE	Titulaire : Vincent GRZECZKOWICZ

(SIGEIF)	Suppléant : Franck PACQUET
SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA PÉRIPHÉRIE DE PARIS POUR LES ÉNERGIES ET LES RESEAUX DE COMMUNICATION (SIPPEREC)	Titulaire : Vincent GRZECZKOWICZ Suppléant : Virginie MINART-GIVERNE
SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR LE TRAITEMENT DES RÉSIDUS URBAINS DE LA BOUCLE DE LA SEINE (SITRU) - Compétence chaleur	Titulaires : Arménio SANTOS Fabien BARSUKOW
SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR LE MAINTIEN A DOMICILE (SIMAD)	Titulaires : Cécile DELAUNAY Pascale PATAT Suppléants : Edith MOLDOVAN Marc SAULNIER

Par 33 voix POUR, 0 voix CONTRE, 4 ABSTENTION(S),

Abstention(s) :

Marie-Georgette DOUE, Tariq FILLAH, Valentin DE WISSOCQ, Alexandra SAVY

PUBLIE, le 20/04/2026